

Histoire

La Suisse, terre d'émigration et d'immigration

Perçue pendant longtemps comme une terre d'émigration, la Suisse est devenue tout au long du XX^e siècle une terre d'immigration. Ce n'est que récemment que les recherches historiques ont mis en évidence les implications de cette mobilité pour notre société.

Gérald Arlettaz

Le phénomène de l'immigration n'est pas nouveau; il s'inscrit au contraire dans une longue durée, depuis les années 1850 en particulier, et s'accéléralant à diverses périodes, notamment au début du XX^e siècle et depuis les années 1950. L'immigration a été précédée et est toujours accompagnée d'un phénomène inverse, à savoir une forte émigration des Suisses. L'émigration civile est même une question dominante dans la société suisse du XIX^e siècle jusqu'en 1914.

Fortes fluctuations

Pour l'ensemble du XIX^e siècle, le solde global estimé serait déficitaire de quelque 150 000 personnes. En revanche, pour le XX^e siècle, le bilan serait très largement positif, soit 1,1 million de personnes.

Si l'immigration et l'émigration sont des phénomènes concomitants, l'importance de leurs flux ne coïncide pas. A une balance migratoire fortement déficitaire de 1800 à 1888, due à toute une série de difficultés dans le domaine agricole notamment, succède un important excédent de 1888 à 1914 lié à l'industrialisation et à l'équipement du pays. Cette phase d'expansion précède à son tour un nouveau bilan déficitaire de la Première à la Seconde Guerre mondiale. D'une manière générale, les crises politiques et économiques de l'entre-deux-guerres freinent les mouvements migratoires, sans le arrêter toutefois. Après la Deuxième Guerre mondiale, le besoin de main-d'œuvre reprend sur des bases comparables à celles du début du siècle, allant généralement en s'accéléralant, à l'exception de la décennie 1970 à 1980

Gérald Arlettaz est adjoint scientifique aux Archives fédérales suisses et membre du Conseil scientifique du Forum suisse pour l'étude des migrations.
Adresse: Archivstrasse 24, 3003 Berne.
gerald.arlettaz@bar.admin.ch

où la crise contraint beaucoup d'étrangers à rentrer chez eux.

La Suisse, terre d'émigration

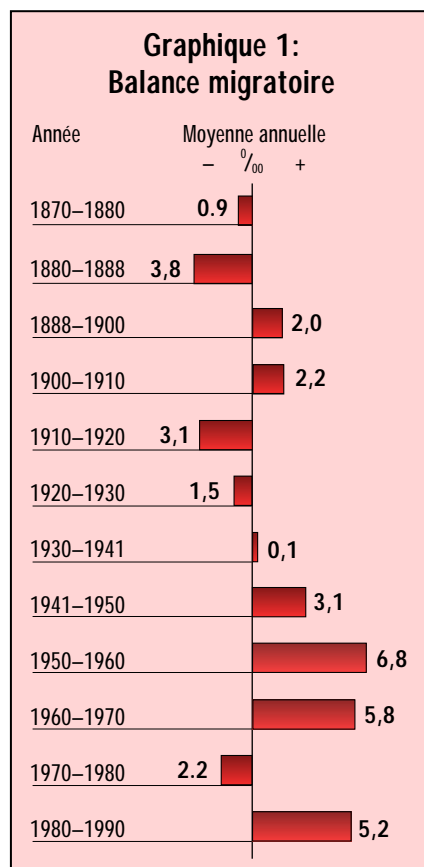
Sur le plan statistique, les flux de l'émigration suisse sont très difficiles à mesurer. Toutefois, les historiens estiment à près d'un million le nombre des soldats engagés par les capitulations conclues par la Suisse avec les Etats étrangers de 1474 à 1792. A partir de 1815, ce type d'émigration est de plus en plus remplacé par un mouvement de caractère civil. L'émigration pour les pays d'Europe ne fait pas l'objet d'enregistrements statistiques. En revanche, pour les pays d'outre-mer, l'émigration de la période 1815 à 1914 peut être estimée à quelque 500 000 personnes, soit proportionnelle-

ment plus que celle de la moyenne des pays européens. La déstructuration de l'équilibre social de l'Ancien régime provoque une marginalisation et une paupérisation d'une fraction importante de la population. Dans une telle structure sociale, les éléments conjoncturels sont ressentis avec dureté.

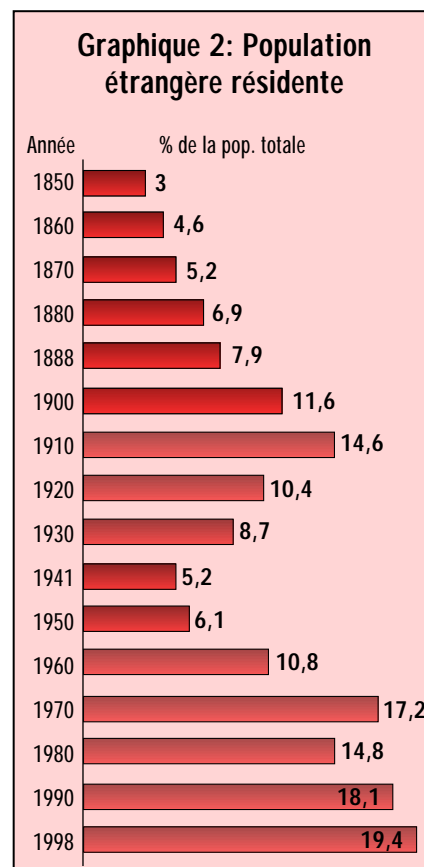
Motif principal: la misère

De plus, les transformations structurelles de l'économie suisse aboutissent à un excédent de la population agricole et artisanale. Les causes de cette situation sont à chercher dans l'ouverture du marché helvétique due à l'extension du réseau ferroviaire. Les denrées étrangères arrivent en masse et provoquent une chute des prix. L'agriculture suisse n'est plus compétitive et les paysans

Graphique 1:
Balance migratoire



Graphique 2: Population étrangère résidente



se trouvent confrontés à un choix difficile: se reconvertir dans une autre activité pour laquelle ils ne sont pas préparés ou au contraire chercher à retrouver un accès à la terre sur un autre continent. En Amérique, cet accès à la terre sera l'objet d'une lutte impitoyable, conduisant une partie des émigrés à l'échec.

A partir de 1890, la terre américaine devenant de plus en plus chère, la vague d'émigration diminue. Bien qu'en diminution depuis les années 1920, proportionnellement tout au moins, l'émigration subsiste sous des formes diverses tout au long du XX^e siècle, au gré de phases contrastées et de destinations variées.

La Suisse, terre d'immigration

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, l'immigration s'affirme comme un phénomène majeur de la construction nationale. L'accueil des réfugiés et des victimes de guerre est une constante de la politique humanitaire du pays. Sur le plan économique, l'apport de la main-d'œuvre étrangère contribue fortement à la croissance industrielle de la Suisse et à la gestion d'une société de services, c'est-à-dire au développement et au niveau de vie de la population. Le nombre des étrangers augmente rapidement de 1850 à 1910 et de 1950 à aujourd'hui.

De manière générale, l'opinion nationale ne s'est guère montrée empressée à accueillir et à intégrer les étrangers. De la fin du XIX^e siècle à nos jours, une large fraction des autorités et de la population suisses a voulu



voir dans l'immigration une cause de perturbations économiques, sociales et culturelles. Ces craintes ont été à l'origine de l'élaboration, à partir de 1917, d'une politique nationale fondée sur la sécurité, sur l'intérêt économique et sur la défense d'une identité culturelle qui serait propre aux Suisses.

Contrôles croissants

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, les étrangers quittent massivement le pays. La Suisse est alors confrontée à un autre type d'immigrés: les réfractaires et les déserteurs des armées étrangères. Les étrangers sont désormais qualifiés d'«indésirables» et la présence étrangère définie comme une «Ueberfremdung», une surcharge. Par Ordonnance du 21 novembre 1917, le Conseil fédéral rompt avec les dispositions libérales sur l'immigration et institue un Office central de police des étrangers. Dans ce contexte, la Suisse n'entend plus assimiler

les étrangers par la naturalisation, mais contrôler les mouvements. Tout au long de la Deuxième Guerre mondiale, l'accueil des réfugiés se déroule dans un contexte de défense nationale où le concept d'«Überfremdung» continue de jouer un rôle dominant, ce qui explique le nombre considérable des refoulements.

Ouverture à petits pas

Au lendemain du conflit, pour répondre aux besoins de l'économie, la Confédération instaure un système de

rotation dans l'octroi des permis de travail saisonnier afin d'éviter que les étrangers ne s'installent. A partir des années 1960, de nombreux milieux réclament une diminution drastique de la population étrangère, notamment par le biais de cinq initiatives populaires déposées entre 1965 et 1974. Pour sa part, le Conseil fédéral adopte une série de mesures pour continger la main-d'œuvre étrangère. Quant à l'immigration du travail, elle fonde sa politique sur une limitation et sur une sélection en fonction du critère subjectif de la «proximité culturelle». Les divers aspects de cette politique trouvent leur orientation actuelle dans l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne. Parallèlement, depuis quelques années, des sensibilités d'origines diverses prônent l'intégration des étrangers et, de ce fait, reconnaissent explicitement que la Suisse est une terre d'immigration. VM

D

Die Schweiz als Aus- und Einwanderungsland

Das Phänomen der Immigration ist für unser Land nicht neu, sondern eine seit den 1850er-Jahren festzustellende Konstante, die zu bestimmten Zeiten allerdings an Bedeutung zugenommen hat, so am Anfang des 20. Jahrhunderts und seit den 1950-er Jahren. Es hat aber immer auch das umgekehrte Phänomen gegeben und gibt es immer noch: eine starke Auswanderung von Schweizern.

Für das gesamte 19. Jahrhundert dürfte der Migrationssaldo mit rund 150 000 Personen im Minus stehen. Für das 20. Jahrhundert dürfte hingegen ein Plus von rund 1,1 Millionen Personen zu verzeichnen sein. Die Auswanderung in die europäischen

Länder wurde statistisch nicht festgehalten, im Gegensatz zu der Emigration nach Übersee, die sich in der Zeit von 1815 bis 1914 auf rund 500 000 Personen belaufen haben dürfte und damit im Verhältnis über dem Durchschnitt der europäischen Länder lag.

Seit der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts erweist sich die Einwanderung als ein wesentliches Phänomen beim Aufbau der Nation. Die Aufnahme von Flüchtlingen und Kriegsopfern ist zu einer Konstante der humanitären Politik des Landes geworden. Wirtschaftlich gesehen haben die ausländischen Arbeitskräfte viel zum industriellen Wachstum der Schweiz und zum Entstehen einer Dienstleistungsgesellschaft und damit zur Entwick-

lung und zum Lebensstandard der Bevölkerung beigetragen. Im Allgemeinen haben sich Behörden und Bevölkerung in der Schweiz nicht sonderlich um die Aufnahme und die Integration der Ausländer bemüht. Ihre Befürchtungen haben ab 1917 zu der Entstehung einer nationalen Politik geführt, die auf die Sicherheit, das wirtschaftliche Interesse und auf die Verteidigung einer als schweizerische Eigenheit erachteten kulturellen Identität ausgerichtet ist. Gegenwärtig plädieren allerdings Kreise aus unterschiedlichen Beweggründen für die Integration der Ausländer und anerkennen damit ausdrücklich, dass die Schweiz ein Einwanderungsland geworden ist. VM/RB